

# CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE

## FRANCHE COMTE

# de PARA VTT Adpté



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

**BOURGOGNE-  
FRANCHE-  
COMTÉ**



## SAMEDI 19 AVRIL 2025

PLATEAU DE MONTCEL, SITUÉ SUR LES HAUTEURS DE  
LONS-LE-SAUNIER (39)

08 H 30 - 13 H 30



Fédération Française  
du Sport Adapté

Jura

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

**jura**  
LE DÉPARTEMENT

**vtt conliège**  
BASSIN DE LONS LE SAUNIER  
Jura

Association Sports Adaptés Loisirs  
ASAL  
DOIE  
A chacun son défi



## INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-VTT adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **VTT Conliège** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 19 avril 2025 sur le plateau Montciel (commune de Lons le Saunier)** et sera constituée de 3 parcours : AB/BC/CD.

**Objectif de la compétition :** Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de VTT qui se tiendra en juin 2025, date et lieu à venir !

**Lieu de la compétition** Le championnat se déroulera sur le plateau de Montciel, situé sur les hauteurs de Lons-le-Saunier (39). Il faudra suivre le chemin de Montciel.

### Contact et information sur la compétition :

- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- François Toscano, référent cyclisme Ligue, 06.36.57.39.44
- Thomas Devaux, Président CDSA39, cdsa39@gmail.com

**Licence :** Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

*[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]*

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

**Frais d'inscription :** Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

**Aspect médical :** Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

**Repas du midi :** Repas tiré du sac. Une buvette avec restauration, sera installée sur le site de départ.

# CONDITIONS DE LA COMPETITION

**Les catégories :** Les vététistes s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

- Jeunes : - de 16 ans
- Espoirs : - de 21 ans
- Séniors : - de 40 ans
- Vétérans : + de 40 ans

**Matériel du sportif :**

- **Vélo (obligatoire)**
- **Casque (obligatoire)**
- Tenue ample déconseillée
- Gants et lunettes de protection fortement conseillés

**Règlement des niveaux :** Un seul niveau est proposé lors de cette compétition régionale.

- **N1 :** Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion de France.

**Modalité de qualification au championnat de France :** Pour être qualifié au championnat de France VTT Sport Adapté, le sportif a besoin **de participer à ce championnat régional Bourgogne-Franche-Comté**. Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

**Déroulement du championnat : (prévisionnel)**

- Accueil (retrait dossards + reconnaissance des parcours) : 8h30
  - Départ course AB : 9h30
  - Départ course BC : 10h40
  - Départ course CD : 11h50
- Remise des récompenses : 13h30

**Parcours :** Les tracés des parcours vous seront communiqués dès que possible.

**Modalité d'inscription :** Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : [gregory.simionato@sportadapte.fr](mailto:gregory.simionato@sportadapte.fr)

Date limite d'inscription : Mercredi 16 avril 2025.